

CONSEIL D'ADMINISTRATION Du Centre Communal d'Action Sociale Séance du 27 février 2024

Étaient présents :

M. Philippe AUDEBERT, Président

Mme Claudine THIRANOS, Vice-présidente

Carole BERGER JACOB, Guy BIGON, Michel BOULESTEIX, Ghislaine CLEMENT, Marie-José DASSONVILLE, Jean-Michel GARROY, Marie-Hélène GOIX, Chimina NEGLOKPE, Christian TETARD.

Étaient absents excusés : Bernadette VOOGSBERD (pouvoir donné au Président) et Jean DECROIX

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur le Président ouvre la séance à 20h30.

Un appel nominatif est effectué par Monsieur le Président.

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à M. Christian TETARD, nouveau membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale nommé lors du Conseil Municipal du 19 décembre 2023 (délibération n° D/2023/69), suite à la démission de M. Brice BRUNET.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2023

Monsieur le Président rappelle les points traités au cours de la séance du 15 novembre 2023 et demande s'il y a des observations.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 15 novembre 2023 **EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

Absents à la séance du 15 novembre 2023 et ne prenant pas part au vote : Mme Marie-José DASSONVILLE, Mme Chimina NEGLOKPE et M. Christian TETARD.

2. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (DOB) 2024

Monsieur le Président rappelle que dans les communes dont la population est supérieure à 3 500 habitants, le Président présente au Conseil d'Administration dans un délai maximum de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires. Ce dernier a pour vocation de présenter dans les grandes lignes les éléments budgétaires pour l'année. Il est pris acte de la tenue d'un débat par une délibération spécifique.

LE CONTENU DU ROB

L'article L.2312-1 du CGCT précise que le ROB doit porter sur les orientations budgétaires de l'exercice, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Concernant le CCAS de La Frette sur Seine, seules les orientations budgétaires seront évoquées dans la mesure où il n'est pas envisagé d'engagements pluriannuels et où le CCAS ne fait pas appel à l'emprunt et n'a donc pas de dette à gérer.

Débat sur les Orientations Budgétaires 2024 du CCAS

Le budget prévisionnel du C.C.A.S 2024 enregistrerait une stabilité par rapport au réalisé de l'exercice précédent. **Son montant prévisionnel s'élèverait à 109 000 €.**

En matière de dépenses, celles-ci devraient être sensiblement identiques à celles de 2023.

En matière de recettes, on note la reprise des résultats de l'exercice 2023 pour un montant de 15 415,73 € contre 17 898,51 € sur l'exercice précédent.

Doivent aussi être intégrées les recettes émanant :

- Du Conseil départemental du Val d'Oise en contrepartie des contrats de première orientation ou des contrats d'engagement réciproque signés dans le cadre du RSA et pour chaque dossier d'obligation alimentaire constitué par le CCAS,
- Des sorties journalières, ateliers et animations organisés par le CCAS.

Afin d'équilibrer le budget, la commune verserait une subvention au budget du CCAS de 42 000 € en 2024.

Les principales fluctuations en matière de dépenses devraient être les suivantes :

Chapitre 011 : charges à caractère général (+ 1 250€)

Cette année, les dépenses prévues restent stables par rapport au budget précédent (fournitures de petit équipement, prime d'assurance, documentation, concours divers).

Un voyage devrait être organisé à Malte. Les manifestations habituelles, telles que : la galette, les sorties organisées, le tournoi de pétanque, le banquet des séniors, ainsi que la collecte alimentaire seront proposés.

De plus, il est prévu d'organiser des activités au printemps en faveur des séniors pour animer la résidence intergénérationnelle « résidence Marianne ». Un atelier floral y sera organisé fin mars 2024.

Le budget prévu pour les frais d'alimentation s'élève à 500€, avec en prévision des gouters « intergénérationnels », ainsi que l'achat d'eau dans le cadre du plan Canicule.

La prévision des remboursements concernant la refacturation sur salaire diminue de 1 000€ par rapport au BP 2024, soit 34 000 €.

Chapitre 012 : charges de personnel :

La responsable administrative du CCAS est rattachée au personnel de la commune, il n'y a donc pas de dépenses liées aux charges de personnel à prévoir.

De ce fait, une seule prévision à hauteur de 300 € reste à budgéter. Il s'agit de la cotisation URSSAF pour les membres bénévoles du CCAS.

Chapitre 65 : autres charges de gestion courante

La prévision sur ce chapitre est identique à celle prévu au BP 2023, soit 6 500€. Il faut souligner que le montant prévisionnel resterait malgré tout limité car la consommation des crédits a, de nouveau, été très largement inférieure au prévisionnel en 2023 ; les demandes d'aides variant énormément d'une année à l'autre. Il paraît important de préciser que d'autres leviers sont utilisés par le CCAS afin de limiter l'impact sur le budget. En 2023, aucune demande d'aide d'urgence n'a été sollicitée auprès du CCAS.

Après avoir entendu la présentation de son Président,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**,

CONSTATE par un vote la présentation de ce Rapport d'Orientation Budgétaire 2024 concernant le budget du CCAS,

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire.

3. ATELIER FLORAL

Devant le succès de l'atelier Floral du mois de novembre 2023, un nouvel atelier est organisé pour l'arrivée du Printemps le 21 mars 2024 en collaboration avec le fleuriste « Duo Pastel » et les résidences « Marianne ». Cet atelier se déroulera dans la salle de convivialité de la résidence Pissarro, 16 rue du professeur Calmette. Les participants pourront partir avec leur création. Une participation financière d'un montant de 10 € sera demandée aux participants.

Il est proposé aux membres du CCAS de :

- Valider l'organisation de cet atelier,
- De définir le montant de la participation à 10 euros pour chaque participant.

Monsieur le Président propose de valider l'organisation de cet atelier.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**,

AUTORISE Monsieur le Président à organiser cet atelier et à signer les conventions s'y rattachant,

FIXE la participation à 10 € par personne,

DIT que les crédits sont prévus à l'article 6042.4238.109 du budget de l'exercice en cours.

4. VOYAGE DES SENIORS

Dans le cadre des voyages organisés pour les séniors en 2024, un séjour à Malte est proposé.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE, AUTORISE** Monsieur le Président à signer le contrat de voyage pour l'organisation du séjour avec Alba Voyages, dont le siège social est 1 Chaussée de la Comtesse à Provins (77160).

PRECISE que la grille tarifaire applicable est la suivante :

- 1 500 € - base 20/24 personnes,
- 1 475 € - base 25/29 personnes,
- 1 460 € - base 30/34 personnes,
- 1 450 € - base 35/39 personnes,
- 1 425 € - base 40/44 personnes.

Un supplément de 350 € serait appliqué pour une chambre individuelle.

DIT que les crédits seront prévus à l'article 611.4238.109 du budget de l'exercice 2024 et qu'un acompte de 30 % correspondant au montant total prévisionnel du coût du voyage sera versé à la signature du contrat.

5. INFORMATIONS DIVERSES

Un atelier Floral a été organisé le 24 novembre 2023, dans la salle de convivialité de la résidence Pissarro, 16 rue du Professeur Calmette, pour concevoir des centres de tables en collaboration avec « Duo Pastel », fleuriste à Herblay. La trentaine de participants a découvert et apprécié la salle.

La collecte alimentaire a eu lieu comme les années précédentes devant le magasin U-Express, le vendredi 24 novembre à partir de 16 heures et le samedi 25 novembre toute la journée. Nous remercions les bénévoles et les jeunes du CMJ qui ont participé activement à la réussite de cette opération. Les Frettois ont été de nouveau cette année très généreux et 79 cartons de denrées ont été collectés, ce qui représente environ 1,2 tonnes. Pour rappel, l'année dernière 62 cartons pour 900 kg ont été collectés

Le Banquet des séniors a eu lieu le dimanche 26 novembre 2023. 176 séniors ont répondu présent (pour 159 en 2022), et ont été enchantés du spectacle organisé par « Arts et Fêtes ». Il s'agissait de danseuses de l'école de danse de Mme PIERRAT. Un magicien et un DJ ont contribué à animer cette journée festive. Une loterie a été organisée au moment du dessert pour faire gagner les centres de tables ainsi que des bouteilles de champagne et des repas offerts par Mme Gaelle RISICO de « la Villa Beausoleil » de Corneilles-en-Parisis. Les jeunes du CMJ ont apportés leur aide et ont participé au bon déroulement de cette journée.

Le 15 décembre 2023, le CCAS a organisé, en collaboration avec « les Maisons de Marianne » un goûter de Noël à l'attention des séniors dans la salle de convivialité de la résidence Intergénérationnelle, 16 rue du Professeur Calmette. Ce fut l'occasion de présenter les activités organisées par le CCAS ainsi que par Yohan SBERRO, l'animateur-coordonnateur de la résidence. Monsieur Pierre CLEMENT a fait profiter l'ensemble des personnes présentes d'un montage-photos du voyage en Crète qu'il avait réalisé.

Cette année, l'organisation de la galette des rois, le jeudi 18 janvier 2024 a dû être délocalisée au petit gymnase en raison du nombre important de personnes inscrites. Plus de 100 personnes se sont déplacées, malgré les rigueurs de l'hiver. L'après-midi a permis à chacun de se retrouver et d'échanger.

Le 25 janvier 2024, à la salle Paulette ARRAGON, s'est tenue une réunion d'information organisée par l'association ADEP (Association pour le Développement de la prévoyance) afin d'étudier avec les usagers qui le souhaitent, leurs contrats de mutuelle et proposer sans engagement une étude de leurs besoins de santé. Une trentaine de seniors se sont déplacés pour assister à la réunion.

En relation avec « Véolia Solidaire », un atelier sur « comment gérer sa consommation d'eau » se déroulera le 15 mars, entre 15h et 18h30, dans la salle de convivialité de la résidence Pissarro afin d'attirer au maximum les résidents. L'information sera aussi transmise aux seniors, qui peuvent aussi être intéressés par cet atelier.

Avec le service Enfance et Jeunesse, des après-midis « jeux intergénérationnels » vont être organisés. Les enfants des centres de loisirs pourront jouer avec des seniors à des jeux de sociétés (échecs, cartes et autres). Un petit goûter clôturera ces moments.

D'autres ateliers sur l'énergie, la sécurité et les gestes qui sauvent sont en cours de préparation.

Le prochain conseil d'administration pour la validation du budget aura lieu le mardi 26 mars 2024 à 20h30.




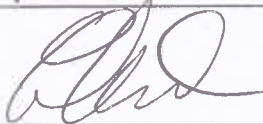


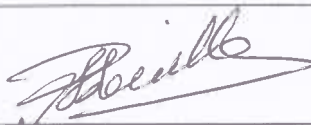
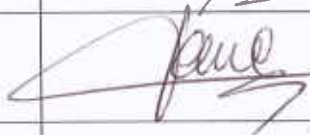
L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 21h 30.



Le Maire,
Président du C.C.AS.

Philippe AUDEBERT

Signature des Membres du Conseil d'administration –
Approbation du conseil d'administration du 27 février 2024

	SIGNATURE
Philippe AUDEBERT	
Claudine THIRANOS	
Carole BERGER-JACOB	
Jean DECROIX	Absent excusé à la séance – pas de signature
Chimina NEGLOKPE	
Christian TETARD	
Bernadette VOOGSGERD	Absente excusée à la séance – pas de signature
Guy BIGNON	
Michel BOULESTEIX	
Ghislaine CLEMENT	
Marie-José DASSONVILLE	
Jean-Michel GARROY	
Marie-Hélène GOIX	